



Digne-les-Bains, le 21 février 2017

**SECURITE ROUTIERE :  
BILAN DES CONTROLES RENFORCES DU WEEK-END  
DU 17 AU 20 FEVRIER 2017**

Le préfet des Alpes-de-Haute-Provence communique sur les **contrôles renforcés** de sécurité routière qui ont eu lieu le **week-end du 17 au 20 février 2017** sur l'ensemble du département.

**Sur 1022 véhicules contrôlés, les forces de l'ordre ont relevé les infractions suivantes :**

- 6 conduites en état alcoolique dont 2 délictuelles ;
- 3 conduites sous l'emprise de produits stupéfiants ;
- 29 excès de vitesse.

**L'ensemble de ces non-respects du Code de la route a donné lieu à :**

- 6 rétentions de permis de conduire ;
- 2 immobilisations de véhicules par sanction administrative (art L325-1-2 du code de la route).

**Ces contrôles s'inscrivent dans la stratégie d'amélioration de la sécurité routière et de prévention des comportements à risque.**

**Le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence appelle donc les usagers de la route à faire preuve de la plus grande prudence. Le non-respect du Code de la route peut mettre en péril votre vie, celle de vos passagers ainsi que celle des autres usagers.**

**Depuis le début de l'année, 3 personnes ont perdu la vie sur les routes du département.**

**Être bien conscient des risques et adopter une conduite responsable reste le meilleur moyen d'éviter les drames.**

Contact presse : Sara JANSSEN – 04 92 36 72 10

Courriel : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

Retrouvez le fil d'actualités des services de l'État dans les Alpes-de-Haute-Provence sur Twitter en suivant le compte @Prefet04